

Les réflexions approximatives du théologien Mgr Brugès

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Relativisme](#)

Date : 28 août 2010

Mon confrère Vini Ganimara, [d'Osservatore vaticano](#), a consacré plusieurs articles à **Mgr Jean-Louis Brugès**, tour à tour évêque d'Angers, secrétaire de la Congrégation pour l'Éducation catholique et consultant de la Congrégation pour la Doctrine de la foi. On peut retrouver ce portrait : [1](#), [2](#), [3](#), [4](#). Extraits :



"Jean-Louis Brugès, vrai-faux restorationniste

? En tout cas théologien dont la science ne casse pas des briques, comme on dit familièrement. La spécialité de ce Bigourdan, religieux dominicain de la province de Toulouse, est la **théologie morale** [...]

il déçut grandement la nonciature qui espérait que cet ami du cardinal Lustiger ouvrirait à Angers un séminaire de même esprit que les maisons parisiennes pour la formation des séminaristes.

Il déçut plus encore par une prise de position sur la question du « moindre mal » (l'usage du préservatif), lors d'une conférence faite à des étudiants dans un café de sa bonne

ville. [...] Président de la Commission doctrinale de la Conférence des Évêques de France, **il signait des textes qu'on pourrait qualifier faiblement d'équivoques**, par lesquels il admettait que Jésus pouvait avoir eu des frères, ou exonérait la scandaleuse Bible Bayard. [...]

En revanche, le 3 juin 2009, *L'Osservatore Romano* publiait un discours ultra-ratzinguérien tout à fait remarquable de Mgr Bruguès aux recteurs de séminaires, en prélude à l'Année sacerdotale. Il décrivait en termes clairs les dégâts de l'après-concile, notamment en Europe, y compris l'ignorance impressionnante sur des points de doctrine élémentaire dont font

aujourd'hui preuve les jeunes qui entrent au séminaire. Cette ignorance est telle que, parmi les remèdes, Mgr Bruguès souhaitait que la première année de séminaire soit consacrée à apprendre le catéchisme

(ignorait-il que la plupart des séminaires pratiquent déjà ce colmatage des voies d'eau ouverte par l'après-Concile ?). **Ceci dit, le sous-patron des séminaires et universités se bornait à des constats, très lucides mais qui restaient constats sans suite, sur le mode autorité-après-Vatican II-et-après-68 [...]**

[A]pproximatives sont ses réflexions [...] sur le fait que les divorcés « remariés » qui ne communient pas puisqu'ils vivent dans une situation objectivement adultère, pourraient cependant

pratiquer une communion de désir. Cela part d'un bon sentiment à leur endroit, mais J.-L. Bruguès a-t-il oublié que la communion de désir (de même que le baptême de désir) suppose, comme on

l'apprenait dans les bons vieux catéchismes, la contrition parfaite. Laquelle serait suivie en l'espèce de la décision des « remariés » de se séparer, au moins de corps, et du coup, une fois tout

scandale écarté, leur permettrait la communion sacramentelle. **Mais c'est surtout dans le fond du sujet sur lequel il planchait que notre homme est franchement libéral.** En

une [...] « piste », évoquée par lui, c'est vrai, au conditionnel, mais tout de même comme une « piste » empruntable, il se lâchait : *«Il y aurait aussi une sorte de droit, celui du*

blessé, du malade, du pécheur, en un mot, de recevoir le viatique de vie qui refait les forces et permet de repartir d'un bon pied. Cette perspective rejoindrait la pratique de nos frères orthodoxes qui autorisent un remariage après adultère». Et le futur Consulteur de la Foi

concluait son article : *«Comme le disait le cardinal Danneels dans sa déclaration au Synode, l'Église est toujours parvenue dans son histoire à trouver une solution aux problèmes intérieurs qui se posaient à elle. Elle l'a fait à son rythme, qui est fort lent.»* Jean-Louis Bruguès a

été nommé évêque d'Angers. Puis Secrétaire de la Congrégation pour l'Éducation catholique.

Puis Consulteur de la Congrégation pour la Doctrine de la foi. **On pourrait peut-être en rester là...**

Ajoutons que Mgr Bruguès [avait signé](#) un texte favorable à une "*euthanasie d'exception*".